

**ADMINISTRATION
COMMUNALE DE WOLUWE-
SAINT-PIERRE
Service Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93
**B - 1150 WOLUWE-SAINT-
PIERRE****

V/Réf : DW/DW-s/898
N/Réf. : GM/KD/WSP-2.58/s.537
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Rue Maurice Liétart, 46.
Transformation et extension d'une maison unifamiliale. Demande de permis
d'urbanisme. Avis de la CRMS (Correspondant : M. D. Warnant.)

En réponse à votre lettre du 23 avril 2013, en référence, reçue le 24 avril, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 15 mai 2013.

La demande vise un bien construit en 1922 par l'architecte R. Moenaert, qui présente un intérêt manifeste sur le plan patrimonial et figure à ce titre à l'inventaire du patrimoine monumental de la Commune.

Les travaux prévoient notamment une importante extension en façade arrière (3 niveaux).

Les interventions projetées auront un impact sur le bien concerné par la demande et modifieront totalement l'aspect de la façade arrière qui semble encore dans son état d'origine, ce qui est découragé par la CRMS.

En outre, la Commission demande d'être particulièrement vigilant au respect strict des prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme I. Leroy (par mail Mmes I. Leroy, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, M. H. Lelièvre)

- A.A.T.L. – D.U. : Mme F. Vanderbecq